Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/10/2026 - 12682 - 2002 B 00445 - 443 897 459 - A.V.L. MATERIELS

21058

A. V. L.
MATERIELS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 EUROS
Siège Social :
ZA BEAUX VALLONS
17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS
SIRET 443 897 459 00022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/05/2026
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DEC 2025

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- AUTRES RESERVES : 31 016 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

LE GERANT

AVL MATERIELS

SARL au capital de 7 500 Euros

RCS N° 443897590

Siège social : Z.A. BEAUX VALLONS

17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS

RAPPORT DE LA GERANCE

sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 6 488 453 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 8 732 650 Euros, soit une diminution de -26 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 31 016 Euros

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 6 587 392 Euros contre 8 849 952 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de -26 %.

- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 6 556 376 Euros contre 8 724 850 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de -25 %.

- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 311 114 Euros et représentent 5 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de -31 % par rapport à l'exercice précédent.

- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 135 233 Euros et représentent 2 % du chiffre d'affaires hors taxes.

- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 36 542 Euros soit 1 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme) :

Exercice précédent	1 487 207 -	726 578 =	760 629
Exercice en cours	1 695 166 -	1 144 121 =	551 045

Soit une diminution de 209 584 Euros.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte

de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 31 016 Euros

- aux autres réserves : 31 016 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	7 500 Euros
- Réserve légale	:	750 Euros
- Autres réserves	:	1 511 789 Euros
Situation nette	:	1 520 039 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

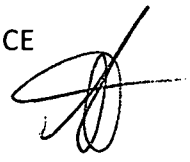
- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.

- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



A. V. L.
MATERIELS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 EUROS
Siège Social :
Za Beaux Vallons
17540 Saint Sauveur d'Aunis
Siret : 443897459

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/05/2026

L'an DEUX MILLE VINGT SIX

A ST SAUVEUR D'AUNIS

Les associés de la Société à responsabilité Limitée AVL matériels au capital de 7500 €, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation de la Gérance.

Sont présents

M. Souliman KHAMED
Propriétaire de 360 parts sociales, ci---------- parts

SAS SANES
Propriétaire de 540 ..... parts

Total 900 PARTS

L'assemblée réunissant la majorité des parts sociales peut valablement délibérer et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur KHAMED Souliman, préside la réunion en sa qualité de gérant.

Le président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société, et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.
- Rapport sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.
- Approbation des dits comptes et conventions ; quitus à la Gérance.
- Affectation des résultats.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- une copie de la lettre de convocation des associés
- le rapport de gestion de la Gérance.
- le texte des résolutions proposées aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par le dit article.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 37 du Décret du 23 Mars 1967, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par le dit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.
Personne ne demandant plus la parole, le président met au voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31/12/2025, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présents, lesdits comptes se soldant par résultat net comptable d'un bénéfice d'un montant de 36 542 euros.
Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

AUTRES RESERVES : 31 016 €

Cette résolution est adoptée à unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966, et constate que la quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver successivement chacune de ces conventions.
Chacune des dites conventions, soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, conformément à la loi, a été approuvée à la majorité des autres associés.

Cette résolution est adoptée à unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les associés après lecture.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire EDI 2065
pour 2026

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
PME innovantes, cocher la case ci-contre					

option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
AVL MATERIELS	Z.A. BEAUX VALLONS 17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS
SIRET 4 4 3 8 9 7 4 5 9 0 0 0 2 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

s entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

te d'entrée dans le groupe de la société déclarante

ur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: ACHAT REVENTE VEHICULES AUTOMOBILES OCCASIO — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal			0	Déficit	
inéfice imposable à 15%	36 542	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

Plus-values

PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
assins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies ☐
ociété d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	Autres dispositifs ☐
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐			
Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)	Base d'imposition		Chiffre d'affaires		
			Taux d'imposition		
Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)	Base d'imposition		Taux d'imposition		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité rritoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

ecettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	☐	Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

ous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application e la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. es notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

om et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ABINET JOYE DOMAINE CHATEAU MARTIN N 98 3580 GASSIN *Tél:* 04 94 97 25 64	*Tél:*
	Identité du déclarant:
	Date: 09/03/2026 Lieu: SAINT SAUVEUR D'AUNIS
	Qualité et nom du signataire: GERANT
	Signature: KHAMED SOULIMAN

kamen de conformité fiscale (ECF) ☐

gid Quadra

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2026

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

ıntant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
ıntant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
ıntant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes erposées					d	
Montant des distributions tres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
ıntant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
ıntant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
ıntant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

m, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8
AS SANES ASSOCIEE 3A IMPASSE DES BEAUX VALLON 7540 ST SAUVEUR D AUNIS	228						
KHAMED SOULIMAN GERANT ASSOCIE 3 rue André G 7140 LAGORD	72	2025	139 046			24 906	

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

ÉPUBLIQUE
RANÇAISE
iberté
galité
raternité

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

N° 2067 (2026) Page 3

ANNÉE 2025 ou exercice

Désignation de l'entreprise AVL MATERIELS du 01012025

Adresse Z.A. BEAUX VALLONS 17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS au 31122025

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶ :

Total des dépenses		**Bénéfices imposables** ❾	
- de l'exercice 2025 (total col.9 + total col.10) ⓫		- de l'exercice 2025 ⓫	
- de l'exercice précédent ⓬	261 355	- de l'exercice précédent ⓬	482 328

Nom et qualité du signataire KHAMED SOULIMAN
GERANT

A SAINT SAUVEUR D'AUNIS le 09/03/2026

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(1) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise Z.A. BEAUX VALLONS 17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 3 8 9 7 4 5 9 0 0 0 2 2 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	20 000	AK	5 699	14 301	16 523
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	12 222	AQ	5 562	6 660	8 408
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	285 837	AU	81 466	204 371	233 562
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	9 000	BI		9 000	9 000
	TOTAL (II)	BJ	327 059	BK	92 727	234 332	267 493
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	807 883	BU	101 000	706 883	460 900
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	81 400	BW		81 400	70 000
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	589 532	BY	1 779	587 753	89 363
	Autres créances (3)	BZ	509 397	CA		509 397	265 795
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	514 498	CE		514 498	500 000
	Disponibilités	CF	2 118	CG		2 118	562 049
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	2 504 828	CK	102 779	2 402 049	1 948 107
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 831 887	1A	195 506	2 636 382	2 215 600

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 9 000 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)	DA	7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 480 772	1 186 074
	Report à nouveau	DH		169 596
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 016	125 102
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 520 039	1 489 022
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 084	3 100
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	21 000	10 500
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	969 924	437 211
	Dettes fiscales et sociales	DY	101 410	171 218
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	21 924	104 549
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 116 343	726 578
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 636 382	2 215 600

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 116 343	726 578
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 434 953	FB	4 053 500	FC	6 488 453	8 732 650
	Production vendue — Biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue — Services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 434 953	FK	4 053 500	FL	6 488 453	8 732 650
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	79 238	89 575
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 569	870
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	6 569 259	8 823 096
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 172 486	7 386 253
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(268 883)	137 000
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		491
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	190 273	394 311
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 511	8 312
	Salaires et traitements*					FY	214 512	295 667
	Cotisations sociales (10)					FZ	96 602	154 762
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — dotations aux amortissements* (14)					GA	34 233	31 565
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC	101 000	78 100
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI		
	Autres charges (12)					GE	2	17 890
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	6 550 738	8 504 351
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	18 522	318 744
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	18 133	26 856
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	18 133	26 856
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	112	153
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	112	153
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	18 021	26 703
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	36 542	345 447

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
	Produits exceptionnels (7)	**(VII)** HD		
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)	**(VIII)** HH	45	136 727
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(45)	(136 727
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX) HJ		
	Impôts sur les bénéfices *	(X) HK	5 481	83 618
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	6 587 392	8 849 952
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6 556 376	8 724 850
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	31 016	125 102

RENVOIS

			Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 ; dont cotisations Madelin A10			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PV AMENDE	45	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	20 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ	12 222	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	276 480	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	8 285	LC		LD	1 073
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	296 987	LO		LP	1 073
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	9 000	1U		1V	
		TOTAL IV	LQ	9 000	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	325 987	ØH		ØJ	1 073

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	20 000	1X	20 000
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	12 222	MC	12 222
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	276 480	MO	276 480
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	9 357	MU	9 357
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH	298 059	NI	298 059
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	9 000	2G	9 000
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	9 000	2H	9 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	327 059	ØM	327 059

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N, clos le : 31122025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 477	PF	2 222	PG		PH	5 699
TOTAL I		RK	3 477	RM	2 222	RN		RO	5 699
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	3 814	PN	1 748	PO		PQ	5 562
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	45 860	QE	28 747	QF		QG	74 607
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 343	QM	1 516	QN		QO	6 859
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	55 017	QV	32 011	QW		QX	87 028
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		ØN	58 494	ØP	34 233	ØQ		ØR	92 727

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N	78 100	6P	101 000	6R	78 100	6S	101 000
	Sur comptes clients	6T	2 917	6U		6V	1 138	6W	1 779
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	81 017	TY	101 000	TZ	79 238	UA	102 779
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	81 017	UB	101 000	UC	79 238	UD	102 779
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	101 000	UF	79 238		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(8) DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	9 000	UV	9 000	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 135		2 135		
	Autres créances clients	UX	587 397		587 397		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	56 520		56 520		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	207 937		207 937		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	237 635		237 635		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 306		7 306		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	1 107 929	VU	1 107 929	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 084	2 084		
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	969 924	969 924		
Personnel et comptes rattachés		8C	26 109	26 109		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	27 142	27 142		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	42 681	42 681		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 479	5 479		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	924	924		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	21 000	21 000		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 095 343	VZ 1 095 343		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	843	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 859	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2015

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	31 016
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	45
	Amendes et pénalités	WJ	45	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	5 481
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8	
	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	WQ	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	36 542

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisation(FRR)(44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			
				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						
	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA						
	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	XG	
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
	TOTAL II						XH	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	36 542	XJ
	déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		XL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	36 542	XO

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS 31/12/202

Détail des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	17 104

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	169 596
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	125 102
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	294 698

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD	294 698
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	294 698

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS			
- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			
- Sous-traitance	YT	10 187	10 839
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	18 897	17 250
- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	7 939	6 443
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	16 700	10 700
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	136 550	349 080
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	190 273	394 311
IMPÔTS ET TAXES			
- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	1 830	1 806
- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS	9Z	8 681	6 506
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	10 511	8 312
TVA			
- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY	431 000	361 310
- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	559 211	571 432
DIVERS			
- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2025)*	ØB		
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	4.45 %	%
- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)	ZR	Si oui cocher 1 Sinon 0 : 0	
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	JQ	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	JR	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS	
Revenu brut social (si le montant est positif)	JT	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme (9)	Long terme (10) — 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

(13) SUIVI DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③		À 15 % ou 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ormulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

FORMULAIRE EDI Page 21

N° 2059-E 2026

16

Désignation de l'entreprise : AVL MATERIELS — Néant ☐*

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 — Durée en nombre de mois : 1 | 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	4
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 488 453
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OX	6 488 453

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	1 569
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	
Variation positive des stocks	OD	268 883
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	270 452

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	6 184 847
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	159 015
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	6 343 864

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	415 040

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	415 040

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	6 488 453	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	4	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence	GY	01/01/2025		GZ	31/12/2025	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122025 N° SIRET 44389745900022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AVL MATERIELS

ADRESSE (voie) Z.A. BEAUX VALLONS

CODE POSTAL 17540 VILLE SAINT SAUVEUR D'AUNIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	228
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	72
Total des lignes P1 + P2	P5	2	Total des lignes P3 + P4	P6	300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination SAS SANES

N° SIREN (si société établie en France) 924827876 | % de détention 76.00 | Nb de parts ou actions 228

Adresse : N° 3A Voie IMPASSE DES BEAUX VALLONS

Code postal 17540 Commune ST SAUVEUR D AUNIS Pays FR

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille KHAMED Prénom(s) SOULIMAN

Nom d'usage | % de détention 24.00 | Nb de parts ou actions 72

Naissance : Date 150451 N° Département 99 Commune ABALALK Pays NE

Adresse : N° 3 Voie rue André Gide

Code postal 17140 Commune LAGORD Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune ABALALK Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122025 N° SIRET 44389745900022

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AVL MATERIELS

ADRESSE (voie) Z.A. BEAUX VALLONS

CODE POSTAL 17540 VILLE SAINT SAUVEUR D'AUNIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(répété pour chaque filiale)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
41810000 CLIENTS FACT A ETABLIR			92 000.00
31/12/2025 INV FAE KBF	4 000.00		
31/12/2025 INV FAE AGRILOISIRS	2 000.00		
31/12/2025 INV FAE OCCAS ENGINS	15 000.00		
31/12/2025 INV FAE OCCAS ENGINS CHARGEUR	71 000.00		
COMPTES DE PASSIF			
42820000 PROVISIONS POUR CONGES A PAYER			10 799.58
01/01/2025 ANO S.A.N.		17 200.78	
01/01/2025 INV Provisions pour congés payés	17 200.78		
31/12/2025 INV Provisions pour congés payés		10 799.58	
43820000 PROVISION POUR CH SOC/CP A PAY			6 304.73
31/12/2025 INV Provisions pour congés payés		6 304.73	
43861000 SOLDE TAXE APPRENTISSAGE			303.63
31/01/2025 PAI Salaire de 01/2025		13.77	
28/02/2025 PAI Salaire de 02/2025 TA SOLDE		13.77	
31/03/2025 PAI Salaire de 03/2025 SOLDE TA		131.57	
30/04/2025 PAI Salaire de 04/2025 SOLDE TA		15.57	
31/05/2025 PAI Salaire de 05/2025 SOLDE TA		15.57	
30/06/2025 PAI Salaire de 06/2025 SOLDE TA		15.57	
31/07/2025 PAI Salaire de 07/2025 SOLDE TA		15.57	
31/08/2025 PAI Salaire de 08/2025 SOLDE TA		15.57	
30/09/2025 PAI Salaire de 09/2025		15.57	
31/10/2025 PAI Salaire de 10/2025 SOLDE TA		15.57	
30/11/2025 PAI Salaire de 11/2025 SOLDE TA		15.67	
31/12/2025 PAI Salaire de 12/2025 solde ta		19.86	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			2 623.90
31/12/2025 OD PROV CVAE 2025		602.00	
31/12/2025 OD CAP CONTRIBTION CONV 2025		2 021.90	
41980000 RRR à accorder,avoir à établir			21 000.00
31/12/2025 INV AAR JEAN SAM DOUBLON		21 000.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67121000 PENALITES NON DEDUCTIBLES			45.00
13/10/2025 BQ2 PAIEMENT CB 0910 35 RENNES	45.00		

Date	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*)	Référence	Page
10/03/2026	Client Z0105 AVL MATERIELS		1
Collaborateur	Z.A. BEAUX VALLONS	Exercice	
JOYE RJ RJ	17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS	01/01/2025 31/12/2025	

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
2051	DS+DT+DU+DV+DW+DX+DY+DZ+EA+EB (N-1)	2051 renvois	EG (N-1)	0	
2058A	XN	2065	Bénéfice taux normal+taux 15	(0)	

(*) Le tableau de contrôle des liasses est un outil informel qui teste la vraisemblance de vos données.

Si vos vérifications sont correctes ne pas en tenir compte.

AVL MATERIELS

Z.A. BEAUX VALLONS

17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

	Pages
- Bilan actif-passif	*1 et 2*
- Soldes intermédiaires de gestion	*3*
- Compte de résultat	*4 et 5*
- Détail des comptes bilan actif passif	*6 et 7*
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	*8 à 10*
- Détail Compte de résultat	*11 à 13*

CABINET JOYE

2 DOMAINE CHATEAU MARTIN

RN 98

83580 GASSIN

04 94 97 25 64

17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	20 000	5 699	14 301	16 523	2 222-	13
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions	12 222	5 562	6 660	8 408	1 748-	20
	Install. techniques, matériel et outillage industriels						
	Autres immobilisations corporelles	285 837	81 466	204 371	233 562	29 191-	12
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 000		9 000	9 000		
	Total de l'actif immobilisé (III)	327 059	92 727	234 332	267 493	33 161-	12
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvisionnements						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises	807 883	101 000	706 883	460 900	245 983	53
	Avances et acomptes versés sur commandes	81 400		81 400	70 000	11 400	16
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	589 532	1 779	587 753	89 363	498 389	557
	Autres créances	509 397		509 397	265 795	243 603	91
	Charges constatées d'avance						
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	514 498		514 498	500 000	14 498	2
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	2 118		2 118	562 049	559 931-	99
	Total de l'actif circulant (IV)	2 504 828	102 779	2 402 049	1 948 107	453 942	23
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 831 887	195 506	2 636 382	2 215 600	420 781	18

(1) Dont à moins d'un an 9 000

(2) Dont à moins d'un an

17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500)	7 500	7 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	750	750		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 480 772	1 186 074	294 698	24.85
	Report à nouveau		169 596	169 596-	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	31 016	125 102	94 086-	75.21
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	1 520 039	1 489 022	31 016	2.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 084	3 100	1 016-	32.77
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 000	10 500	10 500	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	969 924	437 211	532 713	121.84
	Dettes fiscales et sociales	101 410	171 218	69 808-	40.77
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	21 924	104 549	82 625-	79.03
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	1 116 343	726 578	389 765	53.64
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	2 636 382	2 215 600	420 781	18.99
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 116 343	726 578		

17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
Ventes marchandises + Production	6 488 453	100.00	8 732 650	100.00	2 244 197-	25.70
+ Ventes de marchandises	6 488 453	100.00	8 732 650	100.00	2 244 197-	25.70
- Coût d'achat des marchandises vendues	5 903 603	90.99	7 523 253	86.15	1 619 650-	21.53
Marge commerciale	584 850	9.01	1 209 397	13.85	624 547-	51.64
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
- Matières premières, approvisionnements consommés			491		491-	100.00
- Sous traitance directe	10 187		10 839		652-	6.02
Marge brute de production	10 187-		11 330-		1 143	10.09
Marge brute globale	574 663	8.86	1 198 067	13.72	623 404-	52.03
- Autres achats + charges externes	180 087	2.78	383 472	4.39	203 386-	53.04
Valeur ajoutée	394 576	6.08	814 595	9.33	420 018-	51.56
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	10 511	0.16	8 312	0.10	2 199	26.45
- Salaires du personnel	214 512	3.31	295 667	3.39	81 154-	27.45
- Charges sociales du personnel	96 602	1.49	154 762	1.77	58 160-	37.58
Excédent brut d'exploitation	72 951	1.12	355 854	4.07	282 903-	79.50
+ Autres produits de gestion courante	1 569	0.02	870	0.01	698	80.21
- Autres charges de gestion courante	2		17 890	0.20	17 888-	99.99
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	79 238	1.22	89 575	1.03	10 337-	11.54
- Dotations aux amortissements	34 233	0.53	31 565	0.36	2 668	8.45
- Dotations aux provisions	101 000	1.56	78 100	0.89	22 900	29.32
Résultat d'exploitation	18 522	0.29	318 744	3.65	300 223-	94.19
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	18 133	0.28	26 856	0.31	8 723-	32.48
- Charges financières	112		153		41-	26.66
Résultat courant	36 542	0.56	345 447	3.96	308 905-	89.42
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	45		136 727	1.57	136 682-	99.97
Résultat exceptionnel	45-		136 727-	1.57-	136 682	99.97
- Impôt sur les bénéfices	5 481	0.08	83 618	0.96	78 137-	93.45
- Participation des salariés						
Résultat NET	31 016	0.48	125 102	1.43	94 086-	75.21

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 434 953	4 053 500	6 488 453	8 732 650	2 244 197-	25.70
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Montant net du chiffre d'affaires	2 434 953	4 053 500	6 488 453	8 732 650	2 244 197-	25.70
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			79 238	89 575	10 337-	11.54
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			1 569	870	698	80.21
Total des Produits d'exploitation (I)			6 569 259	8 823 096	2 253 836-	25.54
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			6 172 486	7 386 253	1 213 767-	16.43
Variation de stock			268 883-	137 000	405 883-	296.26
Achats de matières premières et autres approvisionnements				491	491-	100.00
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			190 273	394 311	204 038-	51.75
Impôts, taxes et versements assimilés			10 511	8 312	2 199	26.45
Salaires			214 512	295 667	81 154-	27.45
Cotisations sociales			96 602	154 762	58 160-	37.58
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 233	31 565	2 668	8.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			101 000	78 100	22 900	29.32
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			2	17 890	17 888-	99.99
Total des Charges d'exploitation (II)			6 550 738	8 504 351	1 953 614-	22.97
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			18 522	318 744	300 223-	94.19
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	18 133	26 856	8 723-	32.48
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	18 133	26 856	8 723-	32.48
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	112	153	41-	26.66
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	112	153	41-	26.66
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	18 021	26 703	8 682-	32.51
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	36 542	345 447	308 905-	89.42
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)	45	136 727	136 682-	99.97
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	45-	136 727-	136 682	99.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 481	83 618	78 137-	93.45
Total des produits (I+III+V+VII)	6 587 392	8 849 952	2 262 559-	25.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 556 376	8 724 850	2 168 474-	24.85
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	31 016	125 102	94 086-	75.21

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		14 301	16 523	2 222-	13.45
20600000	DROIT AU BAIL	20 000	20 000		
28060000	AMORT. DROIT AU BAIL	5 699-	3 477-	2 222-	63.91
CONSTRUCTIONS		6 660	8 408	1 748-	20.79
21300000	TERRAIN AGENCEMENT	12 222	12 222		
28130000	AMORT. AGENCEMENT TERRAIN	5 562-	3 814-	1 748-	45.83
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		204 371	233 562	29 191-	12.50
21810000	AMENAGEMENT INSTALLATION DIV	276 480	276 480		
21831000	MATERIEL INFORMATIQUE	9 357	8 285	1 073	12.95
28181000	DOTATION AGENCT INSTALLATION	74 607-	45 860-	28 747-	62.68
28183100	dotation amortissement infor	6 859-	5 343-	1 516-	28.37
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		9 000	9 000		
27500000	DEPOT ET CAUTIONNEMENT	9 000	9 000		
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE III		234 332	267 493	33 161-	12.40
MARCHANDISES		706 883	460 900	245 983	53.37
37000000	STOCK DE MARCHANDISES	807 883	539 000	268 883	49.89
39710000	DEPRECIATION DE STOCK DE MARCH	101 000-	78 100-	22 900-	29.32
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		81 400	70 000	11 400	16.29
40910000	ACOMPTE FOURNISSEURS	81 400	70 000	11 400	16.29
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		587 753	89 363	498 389	557.71
41100000	CLIENTS	495 397	78 780	416 617	528.84
41600000	CLIENTS DOUTEUX	2 135	3 500	1 365-	39.01
41810000	CLIENTS FACT A ETABLIR	92 000	10 000	82 000	820.00
49100000	DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	1 779-	2 917-	1 138	39.01
AUTRES CREANCES		509 397	265 795	243 603	91.65
40100000	FOURNISSEURS	7 000	10 000	3 000-	30.00
40971000	FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	306	24 120	23 814-	98.73
44400000	ETAT - IMPOT SOCIETE	56 520	55 954	566	1.01
44562000	TVA DED S/IMMOB		26 868	26 868-	100.00
44566400	TVA RECUP.S/PREST INTRACOM		480	480-	100.00
44567000	CREDIT TVA	87 243	108 373	21 130-	19.50
44580100	TVA DEDUCTIBLE A REGULARSER	90 408		90 408	
44583000	REMBOURSEMENT TVA DEMANDE	30 000	40 000	10 000-	25.00
44586000	TVA S/FACT.NON PARVENUE	286		286	
45500000	COMPTE COURANT SANES	237 635		237 635	
AUTRES TITRES		514 498	500 000	14 498	2.90
50300000	VAL.MOBILIERES PLACEMENTS	514 498	500 000	14 498	2.90
DISPONIBILITES		2 118	562 049	559 931-	99.62
51211000	BANQUE CIC LA ROCHELLE	2 118	562 049	559 931-	99.62
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)		2 402 049	1 948 107	453 942	23.30
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		2 636 382	2 215 600	420 781	18.99

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL		7 500	7 500		
10130000	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	7 500	7 500		
RESERVE LEGALE		750	750		
10611000	RESERVE LEGALE PROP. DITE	750	750		
AUTRES RESERVES		1 480 772	1 186 074	294 698	24.85
10680000	AUTRES RESERVES	1 480 772	1 186 074	294 698	24.85
REPORT A NOUVEAU			169 596	169 596-	100.00
11900000	REPORT A NOUVEAU		169 596	169 596-	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		31 016	125 102	94 086-	75.21
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I		1 520 039	1 489 022	31 016	2.08
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		2 084	3 100	1 016-	32.77
16481000	PRET VOLKSWAGEN 5000/60 Mois	2 084	3 100	1 016-	32.77
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		21 000	10 500	10 500	100.00
41910000	CLIENTS ACPTES S/COMMANDE	21 000	10 500	10 500	100.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		969 924	437 211	532 713	121.84
40100000	FOURNISSEURS	969 924	380 791	589 133	154.71
40810000	FOURN.FACT.NON PARVENUE		56 420	56 420-	100.00
DETTES FISCALES ET SOCIALES		101 410	171 218	69 808-	40.77
42100001	Rémun. KHAMED Souliman	5 144	7 652	2 508-	32.77
42100003	Rémun. KHAMED NADEREH	6 333	13 666	7 333-	53.66
42100004	Rémun. DEBROUCKER ANAHITA	2 262	5 413	3 151-	58.21
42100005	SALAIRE SARAH KHAMED	1 570		1 570	
42820000	PROVISIONS POUR CONGES A PAYER	10 800	17 201	6 401-	37.21
43100000	SECURITE SOCIALE	8 368	13 856	5 488-	39.60
43720000	IRP AUTO	8 975	13 877	4 903-	35.33
43721000	IRP AUTO PREVOYANCE	3 190	1 409	1 781	126.37
43820000	PROVISION POUR CH SOC/CP A PAY	6 305	8 764	2 460-	28.06
43860000	CHARGES A PAYER		57 905	57 905-	100.00
43861000	SOLDE TAXE APPRENTISSAGE	304	229	75	32.83
44210000	PRELEVEMENT A LA SOURCE	2 855	6 238	3 382-	54.23
44566000	TVA DED S/ ACHATS		19 865	19 865-	100.00
44571400	TVA COLLECTEE S/PREST INTRACOM		480	480-	100.00
44580000	TVA COLLECTEE A REGULARISER	42 681		42 681	
44586000	TVA S/FACT.NON PARVENUE		2 950	2 950-	100.00
44860000	ETAT CHARGES A PAYER	2 624	1 714	910	53.09
AUTRES DETTES		21 924	104 549	82 625-	79.03
41980000	RRR à accorder,avoir à établir	21 000		21 000	
45517000	COMPTE COURANT SOULIMAN	924	104 549	103 625-	99.12
TOTAL DES DETTES III		1 116 343	726 578	389 765	53.64
TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)		2 636 382	2 215 600	420 781	18.99

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

		Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION		6 488 453	100.00	8 732 650	100.00	2 244 197-	25.70
VENTES DE MARCHANDISES		6 488 453	100.00	8 732 650	100.00	2 244 197-	25.70
70711000	VENTES MARCHANDISES FRANCE	2 155 000	33.21	1 806 550	20.69	348 450	19.29
70711100	VENTES MATERIELS OCCASION	197 056	3.04	332 100	3.80	135 044-	40.66
70712000	VENTES MARCHANDISES CEE	2 097 800	32.33	1 996 245	22.86	101 555	5.09
70713000	VENTES EXPORT	1 955 700	30.14	4 561 755	52.24	2 606 055-	57.13
70714000	VENTES FRANCE ATT FRANCHISE	20 000	0.31	22 000	0.25	2 000-	9.09
70715100	VENTES EXONEREES DESTRUCTION	597	0.01			597	
70717000	TRANSPORT/TRANSIT EXPORT	1 300	0.02	4 000	0.05	2 700-	67.50
70790000	FACTURES A ETABLIR	61 000	0.94	10 000	0.11	51 000	510.00
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES		5 903 603	90.99	7 523 253	86.15	1 619 650-	21.53
60370000	VARIAT.STOCK MARCHANDISES	268 883-	4.14-	137 000	1.57	405 883-	296.26
60710000	ACHATS MARCHANDISES	2 640 626	40.70	2 347 788	26.89	292 838	12.47
60710013	ACHATS INTRACOMMUNAUTAIRE			618 850	7.09	618 850-	100.00
60713000	ACHATS EN FRANCHISE DE TVA	3 531 860	54.43	4 419 614	50.61	887 754-	20.09
MARGE COMMERCIALE		584 850	9.01	1 209 397	13.85	624 547-	51.64
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES				491		491-	100.00
60220000	ACHATS FOURNITURES CONSOM.			491		491-	100.00
SOUS TRAITANCE DIRECTE		10 187		10 839		652-	6.02
60400000	ACHATS D'ETUDES ET PRESTA	4 657				4 657	
60500000	ACHATS DE TRAVAUX	5 530		10 839		5 309-	48.98
MARGE BRUTE DE PRODUCTION		10 187-		11 330-		1 143	10.09
MARGE BRUTE GLOBALE		574 663	8.86	1 198 067	13.72	623 404-	52.03
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES		180 087	2.78	383 472	4.39	203 386-	53.04
60611000	FOURN NON STOCK (EDF GAZ)	527	0.01	382	0.00	145	37.97
60614000	CARBURANT	1 452	0.02	6 063	0.07	4 611-	76.05
60630000	FOURN.ENTRETIEN/PETIT MATERIEL	195	0.00	331	0.00	136-	41.01
61320000	LOCATIONS	18 873	0.29	17 250	0.20	1 623	9.41
61350000	ABONNEMENT LE PORTAIL CEGID	25	0.00			25	
61520000	ENTRETIEN REPARATION IMMOBILIE			1 178	0.01	1 178-	100.00
61551000	ENTRETIEN ET REP MAT TRANSPOR	1 975	0.03			1 975	
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	186	0.00	1 188	0.01	1 002-	84.35
61601000	ASSURANCES MULTIRISQUE	351	0.01	321	0.00	30	9.42
61602000	ASS ROOLE IDENTICAR	321	0.00	407	0.00	86-	21.07
61610000	ASSURANCES SUR PRET	588	0.01			588	
61850000	FORMATION	410	0.01			410	
62210000	COMMISSION COURTAGE S/ACHATS	16 700	0.26	10 700	0.12	6 000	56.07
62260000	HONORAIRES COMPTABLE	7 275	0.11	5 418	0.06	1 857	34.27
62261000	HONORAIRES DIVERS	445	0.01	1 025	0.01	580-	56.60
62270000	FRAIS D'ACTES CONTENTIEUX	219	0.00			219	
62310000	ANNONCES & INSERTIONS	5 557	0.09	2 764	0.03	2 793	101.05
62380000	DONS			5 500	0.06	5 500-	100.00
62410000	PORT SUR ACHATS	7 910	0.12	11 001	0.13	3 091-	28.10
62420000	TRANSPORT S/VENTES	39 628	0.61	114 905	1.32	75 276-	65.51
62440000	TRANSIT MARITIME	28 349	0.44	145 943	1.67	117 594-	80.58
62490000	TRANSPORTS INTRACOM			2 400	0.03	2 400-	100.00
62510000	REPAS HT	2 937	0.05	2 219	0.03	718	32.35

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

		Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
62510100	AUTOROUTE	1 474	0.02	1 200	0.01	274	22.82
62510200	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 824	0.12	10 114	0.12	2 290-	22.64
62511000	DEPLACEMENTS IND.KILOMETR	24 906	0.38	28 003	0.32	3 096-	11.06
62560000	MISSIONS	4 097	0.06	2 253	0.03	1 844	81.86
62570000	CADEAUX A LA CLIENTELE	1 611	0.02	1 676	0.02	65-	3.86
62600000	AFFRANCHISSEMENTS	346	0.01	436	0.00	91-	20.78
62610000	TELEPHONE	1 664	0.03			1 664	
62610100	PORTABLE	1 438	0.02	3 286	0.04	1 847-	56.23
62700000	SERVICES BANCAIRES	2 804	0.04	7 511	0.09	4 708-	62.67
VALEUR AJOUTEE		394 576	6.08	814 595	9.33	420 018-	51.56
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		10 511	0.16	8 312	0.10	2 199	26.45
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	2 294	0.04	1 727	0.02	567	32.83
63330000	TAXE FOMATION CONTINUE	4 985	0.08	3 065	0.04	1 920	62.63
63511100	COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	1 830	0.03	1 806	0.02	24	1.33
63512000	TAXE CVAE	602	0.01	1 714	0.02	1 112-	64.88
63580000	AUTRES DROITS	800	0.01			800	
SALAIRES DU PERSONNEL		214 512	3.31	295 667	3.39	81 154-	27.45
64110000	SALAIRES APPOINT COMMISS	208 100	3.21	270 141	3.09	62 041-	22.97
64120000	CONGES PAYES	6 401-	0.10-	9 599	0.11	16 001-	166.68
64140000	REMUNERATION ABONDEMENT PEE	12 814	0.20	9 927	0.11	2 887	29.08
64141000	PRIME PARTAGE DE LA VALEUR			6 000	0.07	6 000-	100.00
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL		96 602	1.49	154 762	1.77	58 160-	37.58
64510000	COTISATIONS URSSAF	53 816	0.83	72 099	0.83	18 283-	25.36
64532000	COTIS RETRAITE (SALARIES)	27 125	0.42	14 885	0.17	12 240	82.23
64533000	PREVOYANCE IRP AUTO	11 942	0.18	14 072	0.16	2 131-	15.14
64540000	COTISATION ASSEDIC	6 179	0.10	7 616	0.09	1 437-	18.86
64550000	CHARG. SOCIALES S/CONGES PAYES	2 460-	0.04-	5 649	0.06	8 108-	143.54
64580000	CHARGES SOC. S/PRIME GERANCE			40 442	0.46	40 442-	100.00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		72 951	1.12	355 854	4.07	282 903-	79.50
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 569	0.02	870	0.01	698	80.21
75800000	PRODUITS DIV GESTION	1 569	0.02	870	0.01	698	80.21
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		2		17 890	0.20	17 888-	99.99
65800000	CHARGES DIV GEST° COURANT	2	0.00	17 890	0.20	17 888-	99.99
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		79 238	1.22	89 575	1.03	10 337-	11.54
78173000	REP PROV DEPREC STOCK	78 100	1.20	87 400	1.00	9 300-	10.64
78174000	REPRISE DOTATION CLIENTS DOUTX	1 138	0.02			1 138	
79100000	TRANSFERT DE CHARGES			2 175	0.02	2 175-	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		34 233	0.53	31 565	0.36	2 668	8.45
68112000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	34 233	0.53	31 565	0.36	2 668	8.45
DOTATIONS AUX PROVISIONS		101 000	1.56	78 100	0.89	22 900	29.32
68173000	DOTATION DEPRECIATION STOCK	101 000	1.56	78 100	0.89	22 900	29.32

17540 SAINT SAUVEUR D'AUNIS

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 522	0.29	318 744	3.65	300 223-	94.19
PRODUITS FINANCIERS	18 133	0.28	26 856	0.31	8 723-	32.48
76800000 PRODUITS FINANCIERS	18 133	0.28	26 856	0.31	8 723-	32.48
CHARGES FINANCIERES	112		153		41-	26.66
66116000 INTERETS EMPRUNTS ET DETT	112	0.00	153	0.00	41-	26.66
RESULTAT COURANT	36 542	0.56	345 447	3.96	308 905-	89.42
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45		136 727	1.57	136 682-	99.97
67121000 PENALITES NON DEDUCTIBLES	45	0.00	70	0.00	25-	35.71
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 000	0.02	2 000-	100.00
67500000 VALEUR COMPT. ELEM.ACTIF CEDES			134 657	1.54	134 657-	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	45-		136 727-	1.57-	136 682	99.97
IMPOT SUR LES BENEFICES	5 481	0.08	83 618	0.96	78 137-	93.45
69500000 IMPOTS SOCIETE	5 481	0.08	83 618	0.96	78 137-	93.45
RESULTAT NET	31 016	0.48	125 102	1.43	94 086-	75.21

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES		6 488 453	8 732 650	2 244 197-	25.70
70711000	VENTES MARCHANDISES FRANCE	2 155 000	1 806 550	348 450	19.29
70711100	VENTES MATERIELS OCCASION	197 056	332 100	135 044-	40.66
70712000	VENTES MARCHANDISES CEE	2 097 800	1 996 245	101 555	5.09
70713000	VENTES EXPORT	1 955 700	4 561 755	2 606 055-	57.13
70714000	VENTES FRANCE ATT FRANCHISE	20 000	22 000	2 000-	9.09
70715100	VENTES EXONEREES DESTRUCTION	597		597	
70717000	TRANSPORT/TRANSIT EXPORT	1 300	4 000	2 700-	67.50
70790000	FACTURES A ETABLIR	61 000	10 000	51 000	510.00
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		6 488 453	8 732 650	2 244 197-	25.70
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		79 238	89 575	10 337-	11.54
78173000	REP PROV DEPREC STOCK	78 100	87 400	9 300-	10.64
78174000	REPRISE DOTATION CLIENTS DOUTX	1 138		1 138	
79100000	TRANSFERT DE CHARGES		2 175	2 175-	100.00
AUTRES PRODUITS		1 569	870	698	80.21
75800000	PRODUITS DIV GESTION	1 569	870	698	80.21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		6 569 259	8 823 096	2 253 836-	25.54
ACHATS DE MARCHANDISES		6 172 486	7 386 253	1 213 767-	16.43
60710000	ACHATS MARCHANDISES	2 640 626	2 347 788	292 838	12.47
60710013	ACHATS INTRACOMMUNAUTAIRE		618 850	618 850-	100.00
60713000	ACHATS EN FRANCHISE DE TVA	3 531 860	4 419 614	887 754-	20.09
VARIATION DE STOCK		268 883-	137 000	405 883-	296.26
60370000	VARIAT.STOCK MARCHANDISES	268 883-	137 000	405 883-	296.26
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS			491	491-	100.00
60220000	ACHATS FOURNITURES CONSOM.		491	491-	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		190 273	394 311	204 038-	51.75
60400000	ACHATS D'ETUDES ET PRESTA	4 657		4 657	
60500000	ACHATS DE TRAVAUX	5 530	10 839	5 309-	48.98
60611000	FOURN NON STOCK (EDF GAZ)	527	382	145	37.97
60614000	CARBURANT	1 452	6 063	4 611-	76.05
60630000	FOURN.ENTRETIEN/PETIT MATERIEL	195	331	136-	41.01
61320000	LOCATIONS	18 873	17 250	1 623	9.41
61350000	ABONNEMENT LE PORTAIL CEGID	25		25	
61520000	ENTRETIEN REPARATION IMMOBILIE		1 178	1 178-	100.00
61551000	ENTRETIEN ET REP MAT TRANSPOR	1 975		1 975	
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	186	1 188	1 002-	84.35
61601000	ASSURANCES MULTIRISQUE	351	321	30	9.42
61602000	ASS ROOLE IDENTICAR	321	407	86-	21.07
61610000	ASSURANCES SUR PRET	588		588	
61850000	FORMATION	410		410	
62210000	COMMISSION COURTAGE S/ACHATS	16 700	10 700	6 000	56.07
62260000	HONORAIRES COMPTABLE	7 275	5 418	1 857	34.27
62261000	HONORAIRES DIVERS	445	1 025	580-	56.60
62270000	FRAIS D'ACTES CONTENTIEUX	219		219	
62310000	ANNONCES & INSERTIONS	5 557	2 764	2 793	101.05
62380000	DONS		5 500	5 500-	100.00
62410000	PORT SUR ACHATS	7 910	11 001	3 091-	28.10

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	%
62420000	TRANSPORT S/VENTES	39 628	114 905	75 276-	65.51
62440000	TRANSIT MARITIME	28 349	145 943	117 594-	80.58
62490000	TRANSPORTS INTRACOM		2 400	2 400-	100.00
62510000	REPAS HT	2 937	2 219	718	32.35
62510100	AUTOROUTE	1 474	1 200	274	22.82
62510200	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 824	10 114	2 290-	22.64
62511000	DEPLACEMENTS IND.KILOMETR	24 906	28 003	3 096-	11.06
62560000	MISSIONS	4 097	2 253	1 844	81.86
62570000	CADEAUX A LA CLIENTELE	1 611	1 676	65-	3.86
62600000	AFFRANCHISSEMENTS	346	436	91-	20.78
62610000	TELEPHONE	1 664		1 664	
62610100	PORTABLE	1 438	3 286	1 847-	56.23
62700000	SERVICES BANCAIRES	2 804	7 511	4 708-	62.67
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		10 511	8 312	2 199	26.45
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	2 294	1 727	567	32.83
63330000	TAXE FOMATION CONTINUE	4 985	3 065	1 920	62.63
63511100	COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	1 830	1 806	24	1.33
63512000	TAXE CVAE	602	1 714	1 112-	64.88
63580000	AUTRES DROITS	800		800	
SALAIRES		214 512	295 667	81 154-	27.45
64110000	SALAIRES APPOINT COMMISS	208 100	270 141	62 041-	22.97
64120000	CONGES PAYES	6 401-	9 599	16 001-	166.68
64140000	REMUNERATION ABONDEMENT PEE	12 814	9 927	2 887	29.08
64141000	PRIME PARTAGE DE LA VALEUR		6 000	6 000-	100.00
COTISATIONS SOCIALES		96 602	154 762	58 160-	37.58
64510000	COTISATIONS URSSAF	53 816	72 099	18 283-	25.36
64532000	COTIS RETRAITE (SALARIES)	27 125	14 885	12 240	82.23
64533000	PREVOYANCE IRP AUTO	11 942	14 072	2 131-	15.14
64540000	COTISATION ASSEDIC	6 179	7 616	1 437-	18.86
64550000	CHARG. SOCIALES S/CONGES PAYES	2 460-	5 649	8 108-	143.54
64580000	CHARGES SOC. S/PRIME GERANCE		40 442	40 442-	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		34 233	31 565	2 668	8.45
68112000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	34 233	31 565	2 668	8.45
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		101 000	78 100	22 900	29.32
68173000	DOTATION DEPRECIATION STOCK	101 000	78 100	22 900	29.32
AUTRES CHARGES		2	17 890	17 888-	99.99
65800000	CHARGES DIV GEST° COURANT	2	17 890	17 888-	99.99
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		6 550 738	8 504 351	1 953 614-	22.97
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)		18 522	318 744	300 223-	94.19
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		18 133	26 856	8 723-	32.48
76800000	PRODUITS FINANCIERS	18 133	26 856	8 723-	32.48
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		18 133	26 856	8 723-	32.48

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	112	153	41-	26.66
66116000 INTERETS EMPRUNTS ET DETT	112	153	41-	26.66
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	112	153	41-	26.66
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	18 021	26 703	8 682-	32.51
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	36 542	345 447	308 905-	89.42
TOTAL (VIII)	45	136 727	136 682-	99.97
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	45-	136 727-	136 682	99.97
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	5 481	83 618	78 137-	93.45
69500000 IMPOTS SOCIETE	5 481	83 618	78 137-	93.45
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 587 392	8 849 952	2 262 559-	25.57
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 556 376	8 724 850	2 168 474-	24.85
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	31 016	125 102	94 086-	75.21